

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO. LIMITED

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

Pour les petites annonces de réclames, ventes, locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 sous la ligne, voir une autre page du journal.

TEMPERATURE

Table with 2 columns: Time (Lundi 7 juillet 1913) and Temperature (Thermomètre de E. Claudel, Ophticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lae. Fahrenheit Centigrade)

LA FERMETURE D'UNE BANQUE A PITTSBURG.

Ailleurs nous donnons la dépêche qui annonce la fermeture de la Banque dite: First-Second National Bank, ayant \$30,000,000 de dépôts. Ici nous ne désirons que discuter brièvement ce fait, et ce qui s'y rattache. Autrefois, c'était une très bonne banque, la First National Bank, solide, et conservatrice, faisant des affaires depuis un demi-siècle. Après les présidents successifs: Speer et Skelding, la nouvelle gestion a fait bâtir un grand immeuble, elle s'est lancée dans les fusions, qui, on le voit chaque jour davantage, ne mènent que trop souvent à une "confusion". Grand dommage pour tant de braves gens qui travaillent dans cette banque depuis bientôt 14 ans. L'écrivain de ces lignes plaint de tout son cœur ses anciens camarades et il leur souhaite sincèrement qu'ils trouvent bientôt une autre position convenable. La leçon leur restera pour le reste de leur vie.

Combien sages et à propos nous paraissent de nouveau les règlements rigoureux d'inspection et de contrôle, contenus dans le nouveau projet de loi dit: "Federal Reserve Act" du 26 juin 1913. Que le gouvernement a raison, et combien ces banquiers ont tort qui font une "fronde", et qui tâchent de contredire ou de différer les mesures si nécessaires, proposées avec tant d'à propos par notre gouvernement. Il est permis de se demander si cette opposition a pour seule cause un esprit d'indépendance, ou si la raison non-avouée se trouve peut-être dans le dicton renversé: "Hodie tibi, cras mihi."

LES GRANDS ESCROCS.

Un juge d'instruction parisien vient d'envoyer à Saint-Lazare une princesse de Salm, descendante de toutes sortes de landgraves, margraves, rheingraves et princes du Saint-Empire germanique, sous l'inculpation d'escroquerie. Introduite dans la belle société avec sa recommandation de chanoines et de prélats apostoliques, son disant fille d'un empereur, prétendue veuve d'un riche seigneur allemand, propriétaire de plus de domaines que le marquis de Carabas, elle se fiançait à des hommes riches, vaniteux et candides; elle leur extorquait des bijoux et des espé-

"Guérie"

Mme Jay McGee, de Steplenville, Texas, écrit: "Pendant neuf (9) ans, j'ai souffert de maux particuliers aux reins. J'avais des maux de tête, et des douleurs dans mon dos, etc. Je souffrais tellement que je me croyais mourir. A la fin, je me suis décidée à prendre Cardui, le tonique pour femmes, et j'ai été soulagée immédiatement. Le traitement complet ne m'a pas seulement soulagée, mais m'a guérie."

PRENEZ LE VIN DE

Cardui

LE TONIQUE POUR FEMMES

Cardui soulage les maux des femmes parce qu'il contient des ingrédients qui agissent spécialement, et pendant doucement sur les organes affaiblis de la femme. Alors, si vous souffrez de courbure, mal à l'estomac, incapable de vous occuper de l'entretien de votre maison, à cause de votre condition, cessez de vous tracasser et donnez au Vin de Cardui un essai. Il a soulagé des milliers de femmes—pourquoi pas vous? E-71

ces; elle s'évanouissait ensuite comme une ombre. En réalité, elle est née à la barrière d'Italie, sous le nom le plus plébien. Ne plaignons pas ses dupes, mais constatons une fois de plus la facilité avec laquelle on détrompe les citoyens démocrates en s'affublant d'un titre et d'une dénomination aristocratiques. Les hôteliers, les commerçants, les bourgeois se laissent plumer chaque jour par des aigrefins et des faiseurs de cette espèce; ils ne prêteraient pas cent francs à leur honnête voisin Dupont ou Durand gêné par une petite échéance, mais que paraissent une princesse de Salm, de Salmis, de Salmigonidis, avec des armoiries sur son auto, sur son mouchoir, sur le paletot de sa levrette, et leur caisse est toute grande ouverte. L'aventurière leur fera trop d'honneur en y puisant selon ses caprices. Ils se sont moqués, au théâtre, du bourgeois gentilhomme, et sa mésaventure ne leur sert pas de leçon. Sans cesse, ils lisent dans leur journal de semblables histoires et l'avertissement ne leur profite pas. Les magistrats doivent être tentés quelquefois de rendre à la liberté les escrocs de cette catégorie, pour punir la bêtise de leurs victimes.

John Elliott s'est aperçu, après avoir pris un bain dans le Nouveau Canal, que sa montre en or, valant \$50, et deux piastres en monnaie, avaient disparu de ses vêtements qu'il avait laissés sur la berge. Il a causé l'arrestation de Paul Krier comme étant l'auteur du vol.

MORT SUBITE.

Le coroner O'Hara a constaté que la mort subite de Joseph O'Hara, demeurant au No. 1948 rue Poydras, fut causée par l'absorption d'une forte dose d'acide carbonique.

BAIGNEURS, ATTENTION!

Il est permis de se demander si cette opposition a pour seule cause un esprit d'indépendance, ou si la raison non-avouée se trouve peut-être dans le dicton renversé: "Hodie tibi, cras mihi."

LES GRANDS ESCROCS.

Un juge d'instruction parisien vient d'envoyer à Saint-Lazare une princesse de Salm, descendante de toutes sortes de landgraves, margraves, rheingraves et princes du Saint-Empire germanique, sous l'inculpation d'escroquerie. Introduite dans la belle société avec sa recommandation de chanoines et de prélats apostoliques, son disant fille d'un empereur, prétendue veuve d'un riche seigneur allemand, propriétaire de plus de domaines que le marquis de Carabas, elle se fiançait à des hommes riches, vaniteux et candides; elle leur extorquait des bijoux et des espé-

LES GRANDS ESCROCS.

Un juge d'instruction parisien vient d'envoyer à Saint-Lazare une princesse de Salm, descendante de toutes sortes de landgraves, margraves, rheingraves et princes du Saint-Empire germanique, sous l'inculpation d'escroquerie. Introduite dans la belle société avec sa recommandation de chanoines et de prélats apostoliques, son disant fille d'un empereur, prétendue veuve d'un riche seigneur allemand, propriétaire de plus de domaines que le marquis de Carabas, elle se fiançait à des hommes riches, vaniteux et candides; elle leur extorquait des bijoux et des espé-

LES GRANDS ESCROCS.

Un juge d'instruction parisien vient d'envoyer à Saint-Lazare une princesse de Salm, descendante de toutes sortes de landgraves, margraves, rheingraves et princes du Saint-Empire germanique, sous l'inculpation d'escroquerie. Introduite dans la belle société avec sa recommandation de chanoines et de prélats apostoliques, son disant fille d'un empereur, prétendue veuve d'un riche seigneur allemand, propriétaire de plus de domaines que le marquis de Carabas, elle se fiançait à des hommes riches, vaniteux et candides; elle leur extorquait des bijoux et des espé-

LES GRANDS ESCROCS.

Un juge d'instruction parisien vient d'envoyer à Saint-Lazare une princesse de Salm, descendante de toutes sortes de landgraves, margraves, rheingraves et princes du Saint-Empire germanique, sous l'inculpation d'escroquerie. Introduite dans la belle société avec sa recommandation de chanoines et de prélats apostoliques, son disant fille d'un empereur, prétendue veuve d'un riche seigneur allemand, propriétaire de plus de domaines que le marquis de Carabas, elle se fiançait à des hommes riches, vaniteux et candides; elle leur extorquait des bijoux et des espé-

LES GRANDS ESCROCS.

Un juge d'instruction parisien vient d'envoyer à Saint-Lazare une princesse de Salm, descendante de toutes sortes de landgraves, margraves, rheingraves et princes du Saint-Empire germanique, sous l'inculpation d'escroquerie. Introduite dans la belle société avec sa recommandation de chanoines et de prélats apostoliques, son disant fille d'un empereur, prétendue veuve d'un riche seigneur allemand, propriétaire de plus de domaines que le marquis de Carabas, elle se fiançait à des hommes riches, vaniteux et candides; elle leur extorquait des bijoux et des espé-

LES GRANDS ESCROCS.

Un juge d'instruction parisien vient d'envoyer à Saint-Lazare une princesse de Salm, descendante de toutes sortes de landgraves, margraves, rheingraves et princes du Saint-Empire germanique, sous l'inculpation d'escroquerie. Introduite dans la belle société avec sa recommandation de chanoines et de prélats apostoliques, son disant fille d'un empereur, prétendue veuve d'un riche seigneur allemand, propriétaire de plus de domaines que le marquis de Carabas, elle se fiançait à des hommes riches, vaniteux et candides; elle leur extorquait des bijoux et des espé-

LES GRANDS ESCROCS.

Un juge d'instruction parisien vient d'envoyer à Saint-Lazare une princesse de Salm, descendante de toutes sortes de landgraves, margraves, rheingraves et princes du Saint-Empire germanique, sous l'inculpation d'escroquerie. Introduite dans la belle société avec sa recommandation de chanoines et de prélats apostoliques, son disant fille d'un empereur, prétendue veuve d'un riche seigneur allemand, propriétaire de plus de domaines que le marquis de Carabas, elle se fiançait à des hommes riches, vaniteux et candides; elle leur extorquait des bijoux et des espé-

LES GRANDS ESCROCS.

Un juge d'instruction parisien vient d'envoyer à Saint-Lazare une princesse de Salm, descendante de toutes sortes de landgraves, margraves, rheingraves et princes du Saint-Empire germanique, sous l'inculpation d'escroquerie. Introduite dans la belle société avec sa recommandation de chanoines et de prélats apostoliques, son disant fille d'un empereur, prétendue veuve d'un riche seigneur allemand, propriétaire de plus de domaines que le marquis de Carabas, elle se fiançait à des hommes riches, vaniteux et candides; elle leur extorquait des bijoux et des espé-

LES BANQUIERS

De la ville vont intervenir dans l'affaire de la ligne Frisco.

Lundi après-midi, il a été à peu près décidé de nommer un receveur pour la compagnie de chemin de fer New Orleans, Texas et Mexico, faisant partie du système Frisco. On a parlé de la nomination de A. D. Lightner, un vice-président de la ligne, comme receveur, mais on croit qu'il y aura de l'opposition contre ce choix. Dans le courant de l'après-midi, MM. John J. Gannon, président de la banque Hibernia; Sol Wexler, vice-président de la banque Whitney-Central, et Chas. Janvier, président de la Canal-Louisiana, ont été voir le juge Foster pendant que le tribunal était en session. Le juge les a aussitôt reçus.

Il paraît que ces banques sont gros porteurs de titres de cette compagnie. La banque Hibernia seule en aurait pour \$500,000.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Il paraît que ces banquiers sont d'avis de nommer un receveur. Plus tard, MM. Denegre et Blair, de notre ville, Ball de Houston, et H. Mann, agissant pour compte de H. D. Martin, de New York, qui sont les différents avocats des actionnaires, sont venus également voir le juge Foster. Ils sont aussi d'accord pour nommer un receveur.

Bureau de l'Etat Civil

Mariages, Naissances et Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures

Naissances.

Mme Adrian Guilmott, un garçon. Mme Jacques de Farnowsky, un garçon.

Mme John H. Silbernagel, un garçon. Mme John A. de Bussey, un garçon.

Mme Joseph Jarron, un garçon. Mme Mitchell Manzulla, un garçon.

Mme Morris Gutzler, un garçon. Mme Lorenzo Clements, un garçon.

Mme Joseph W. Hagar, un garçon. Mme Joseph C. Fisher, un garçon.

Mme Charles L. Reed, un garçon. Mme Walter Brooks, un garçon.

Mme Ernest F. Flowers, un garçon. Mme Edmond W. Woods, un garçon.

Mme John Nutter, une fille. Mme Joseph Barroca, une fille.

Mme Arthur Heine, une fille. Mme James A. Wright, une fille.

Mme Edward Forneritte, une fille. Mme Edward Blac, une fille.

Mme Nickle Zeno, une fille. Mme William A. Harris, une fille.

Mme Gabriel Daroca, une fille. Mme George C. Hoyt, une fille.

Mme Christian Suenmaker, une fille. Mme Joseph F. Taylor, une fille.

Mme Adney Lirette, une fille. Mme Frank Thibault, une fille.

Mme William J. Kane, une fille. Mme Philip Essinger, une fille.

Mme Herman Duplessis, une fille. Mme Eugénie Hernandez, une fille.

Mme John Lewis, une fille.

Mariages.

Frank Romano et Mlle Mary Gross. Louis Bultmann et Mlle Clement Estlin.

Henry C. Harman et Mlle Viola M. Blum.

Bernard L. Nelson et Mlle Mary L. Hutson.

William Heins et Mlle Mary Caruso. Lambert Franz et Mlle Anna Grego.

Charles Fernandez et Mlle Letitia Audichon.

Joseph A. Jeanfreau et Mlle Mary Spratt.

Philip Di Marco et Mlle Blanche Rusby.

Henry R. Gogreve et Mlle Irene G. Silber.

Adam Diggs et Mlle Isabella Smith.

Décès.

Adeline Lee, 68 ans, 627 rue Fern. Mary Carse, 38 jours, 1235 rue Mandeville.

Mary F. Jones, 2 mois, St. Vincent Infant Asylum.

Mme Vve Margaret Adams, 45 ans, 2336 rue Chippewa.

Jessie Crawford, 23 ans, 1521 rue Bienville.

Arnold Lewis, 35 ans, 711 rue Estler. Mme Mamie Smith, 69 ans, l'Hôpital de la Charité.

William C. Spause, 43 ans, l'Hôpital de la Charité.

Alfred Maddox, 8 mois, l'Hôpital de la Charité.

Victor Gallies, 20 mois, l'Hôpital de la Charité.